

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 67 (2009)

Heft: 3: Entrepreneuriat : innovation et croissance ; Ethique et brevets d'invention : quelles responsabilités?

Vorwort: Avant-propos de la rédaction

Autor: Geuser, Fabien de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

L'innovateur et l'entrepreneur comme figures héroïques de l'économie actuelle.

En période de crise, nous avons souvent envie de croire en un homme providentiel qui par ses compétences, son charisme, sa volonté... nous sortirait de l'ornière. C'est probablement autant vrai en politique qu'en économie. Cette figure héroïque peut s'incarner dans une personne, bien sûr. L'année électorale que nous avons pu suivre aux USA l'a bien montré. Mais, dans le monde économique, cette figure prend souvent les traits d'un certain type d'acteur de la vie des entreprises. Et actuellement, ne voit-on pas le retour de l'innovateur et de l'entrepreneur comme les sauveurs de notre économie vacillante? ils représentent les deux facettes de la pulsion de création, la pulsion de vie des entreprises: la création de nouvelles idées pour l'innovateur; la création d'entreprises pour l'entrepreneur. On sent bien tout l'espoir que ces créateurs font souffler dans une économie qui pourrait, pour filer la métaphore, avoir été déprimée voire abattue par la pulsion stérile d'une financiarisation tournant à vide. La vie contre le vide, en quelque sorte.

S'il faut croire aux héros, il faut aussi les comprendre et les aider. Il n'y a pas de Don Quichotte sans Sancho Panca. Ni sans Cervantes pour en raconter les aventures. C'est l'objectif de nos deux dossiers consacrés pour l'un à la question de la protection de l'innovation à travers les brevets et pour l'autre à l'entrepreneuriat.

La question des brevets est tout à fait passionnante: elle met à jour un paradoxe essentiel de l'innovation. L'innovateur invente quelque chose qui peut se révéler très utile pour la société. Mais il le fait souvent aussi pour engendrer pour lui-même une rente. L'innovation est donc tenaillée entre l'intérêt individuel de l'innovateur qui va chercher à protéger son invention et l'intérêt public qui voudrait la diffuser le plus vite possible et sans limitation aucune. Les brevets sont censés réguler cette question profondément politique (voie éthique comme le montre d'ailleurs un des articles de ce dossier). Comment à la fois stimuler la créativité individuelle à travers le respect et la rémunération des droits de propriété de l'innovateur tout en permettant à tous d'en profiter? Les innovations en biotechnologie (alimentaires et médicales) sont bien sûr au cœur de cette question. On verra que le débat est vif et qu'il est loin d'être tranché.

L'entrepreneuriat, qui est la face organisationnelle et institutionnelle de l'innovation, relaie cette dernière. Or si la figure héroïque de l'entrepreneur est connue théoriquement depuis, en particulier, les travaux de Schumpeter, celle-ci reste en fait très théorique. On sait peu quelles sont les caractéristiques réelles, les motivations diverses, les origines... de cet entrepreneur. Il est de plus en plus temps de passer du simple registre de la silhouette à celui du portrait et de la biographie. C'est ce à quoi s'attelle le dossier consacré à ce sujet.

Mais pour reprendre le titre de cet avant propos, prendre l'innovateur et l'entrepreneur comme héros ne doit pas nous faire oublier que ce mécanisme dynamique de création d'enthousiasme et d'espoir peut cacher la face obscure du héros. Il ne s'agit pas de tomber dans la béatification bien sûr mais le danger est, à notre avis, principalement d'oublier d'autres agents en se focalisant sur ces deux héros ainsi que d'oublier que les héros peuvent aussi

être moins brillants que l'image idéale qu'ils véhiculent. L'économie actuelle n'est pas portée que par les innovateurs et les entrepreneurs. Les « petites mains » de l'économie existeront toujours ainsi que les dirigeants d'entreprises moins innovantes que celles qui viennent si facilement à la bouche de nos quotidiens toujours friands de belles histoires entrepreneuriales. Ne créons pas une nouvelle aristocratie économique en ostracisant les autres agents.

En guise de conclusion, il nous reste à rappeler qu'un des terrains d'exploration les plus riches vraisemblablement, tous domaines intellectuels confondus, reste celui de la compréhension du processus créatif quel qu'il soit. Qu'est-ce que créer? Nous serions ravis d'accueillir dans ces pages un dossier sur cette question, abordée d'un point de vue économique et sociale.

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser